

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 JANVIER 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00001

**AIDES AUX ENTREPRISES - ECO-INVESTISEMENT - DEMANDE
D'ATTRIBUTION D'AIDE - ENTREPRISE FOURNEL EMBALLAGES SAS**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 15 janvier 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 41

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 43

Délibération affichée le : 02 février 2016

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Eric BERLIVET donne pouvoir à M. Gilles THIZY,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

Membres titulaires absents excusés :

M. Daniel JACQUEMET, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 01 février 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20151217-D20160000110-DE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 21 JANVIER 2016

AIDES AUX ENTREPRISES - ECO-INVESTISSEMENT - DEMANDE D'ATTRIBUTION D'AIDE - ENTREPRISE FOURNEL EMBALLAGES SAS

Dans le cadre du dispositif d'aides aux entreprises mis en place par Saint-Etienne Métropole une mesure incitative intitulée « Aides aux éco-investissements pour les PME ».

Ce dispositif vise à inciter les entreprises à réaliser des investissements diminuant significativement leur impact environnemental, concourir à la mise sur le marché d'éco-produits et/ou d'éco-services, promouvoir le plan climat énergie territoire mis en place par Saint- Etienne Métropole en apportant un soutien aux éco-investissements.

Les projets et dépenses éligibles doivent porter sur le matériel, la main d'œuvre et la mise en œuvre de l'investissement. Les études et l'ingénierie du projet sont exclues.

Comme le spécifie le dispositif d'aide de Saint-Etienne Métropole, la dimension emploi est prise en compte puisque l'entreprise doit s'engager à maintenir l'activité et les emplois dans les trois ans suivants la décision d'attribution de l'aide.

L'entreprise FOURNEL EMBALLAGES souhaite réaliser des investissements ayant une dimension environnementale (procédé innovant plus respectueux de l'environnement). A ce titre, elle sollicite la Communauté Urbaine pour un accompagnement financier. Un Comité technique constitué autour de la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat et l'agence locale énergie climat (ALEC) a examiné le dossier de demande d'aide et rendre un avis favorable.

Le projet de l'entreprise est le suivant:

Nom de l'entreprise	FOURNEL EMBALLAGES SAS
Siège social	ZI Sud – Avenue Benoît Fourneyron – 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON
Activité de l'entreprise	Caisserie et emballages industriels
Effectif	29 salariés
Projet	<p>L'entreprise FOURNEL EMBALLAGES souhaite investir dans des équipements et du matériel destinés à sa consommation d'énergie.</p> <p>Les objectifs poursuivis en investissant dans ce matériel sont de réduire l'intensité énergétique tout en augmentant la productivité.</p> <p>FOURNEL EMBALLAGES souhaite investir dans les matériels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Installation d'un variateur de vitesse sur l'aspiration</u> : matériel électrique et électronique.

	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Changement d'un compresseur plus économe en énergie</u> : de marque Rollair, ce matériel est de dernière génération. De plus le réseau de distribution sera entièrement rénové. Avant rénovation de nombreuses fuites étaient observées. - <u>Changement d'une tronçonneuse pneumatique 5.5 KW en remplacement de deux scies de 10 KW</u> : modèle TS 550. <p>L'acquisition de ces matériels permettra donc de réaliser des économies d'énergie substantielles.</p>
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Enjeu économique</u> : optimiser le processus de production et limiter la consommation d'énergie (organisation plus rationnelle, apprentissage de nouvelles méthodes de travail...) - <u>Enjeu environnemental</u> : diminution de l'impact environnemental de l'activité sur l'énergie (prévention et réduction de l'intensité énergétique de l'activité de production, amélioration de la performance énergétique des process de l'entreprise utilisés) - <u>Enjeu social</u> : limiter les impacts sur la santé humaine et rendre plus confortable le travail des salariés. Les investissements permettront l'embauche de 3 salariés.
Coût prévisionnel	Montant de l'investissement : 58 079 €
Subvention sollicitée	5 807,90 € (10 % du coût de l'investissement hors taxes)

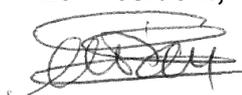
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise l'attribution d'une subvention au titre du dispositif « éco investissement » à l'entreprise FOURNEL EMBALLAGES SAS à hauteur de 5 807,90 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à verser l'aide correspondante.**

Conformément au règlement de la mesure « éco investissement », l'aide sera versée dans un délai de 12 mois à compter de la date de réception de l'avis d'attribution de la subvention, sur production des justificatifs de facturation.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU